

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 26 JUIN 2026

DELIBERATION N° 04/26062026

OBJET : BUDGET PRINCIPAL - AFFECTATION DEFINITIVE DU RESULTAT CONSTATE AU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 SUR LE BUDGET 2026

Nombre des Conseillers en exercice	39
Présents	30
Procurations	08
Votants	38
Abstention / Opposition	08

NOTA : Le Maire certifie que la liste des délibérations examinées lors de cette séance a été affichée en Mairie et sur le site internet de la Ville le :

L'an deux mille vingt-six, vendredi vingt-six juin, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Parc du 20 Décembre à SAINT-LEU, sous la présidence de Monsieur JUHOOR Karim (Maire).

NOM – PRENOMS	QUALITE	PARTICIPATION
JUHOOR Karim	Maire	Présent
BALENCOURT Vanessa	1 ^{er} Adjoint	Absente – Procuration à PATOUMA Jean Marie
FOS Didier	2 ^{ème} Adjoint	Présent – Sortie pour le vote de la subvention à attribuer à l'association Athlétic Club Football Piton Saint-Leu et Interface HIP HOP (Affaire N° 07)
PALAS Lucette	3 ^{ème} Adjoint	Absente – Procuration à MAXWEL Eléna
AUBERT Gabriel	4 ^{ème} Adjoint	Présent – Sortie pour le vote de la subvention à attribuer à l'association LEU RUGBY CLUB (Affaire N° 07)
RAMIDGE BANE Georgette	5 ^{ème} Adjoint	Présente
LEBEAU Lionel	6 ^{ème} Adjoint	Présent
HOAREAU Anne-Gaëlle	7 ^{ème} Adjoint	Présente
ESTEVE Christophe	8 ^{ème} Adjoint	Présent
RIVIERE Océane	9 ^{ème} Adjoint	Présente
PATOUMA Jean Marie	10 ^{ème} Adjoint	Présent – Mandataire de BALENCOURT Vanessa
MAXWEL Eléna	11 ^{ème} Adjoint	Présente – Mandataire de PALAS Lucette - Sortie pour le vote de la subvention à attribuer à l'association Boules de Saint-Leu BSL et Komité Eli (Affaire N° 07)
VIDOT Marie Huguette	Conseiller	Absente – Procuration à SILOTIA Augustin
ARON Jean Paul	Conseiller	Présent
DANY Marie Juliane	Conseiller	Présente
BURON Brigitte	Conseiller	Présente – Mandataire de ODDOZ Carla
SILOTIA Augustin	Conseiller	Présent – Mandataire de VIDOT Marie Huguette
MAILLOT Jean François	Conseiller	Absent – Procuration à FERARD Marie Noëlle
ARMOUGOM Jean François	Conseiller	Présent
LEBON Patrice	Conseiller	Présent

Conformément au Règlement Européen sur la Protection des données, chaque usager bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de suppression ou d'opposition aux informations qui le concernent. Pour l'exercice de ces droits, merci de vous adresser au Délégué à la Protection des Données (dpo@mairie-saintleu.fr).

58, Avenue Général Lambert, BP 1004, 97898 Saint-Leu Cedex - 0262 34 80 03 – secretariat@mairie-saintleu.fr - www.saintleu.re



FERARD Marie Noëlle	Conseiller	Présente – Mandataire de N
DALLEAU Isabelle	Conseiller	Présente
THENOR Fernande	Conseiller	Présente
HONORINE Antonio	Conseiller	Présent – Sortie pour le vote de la subvention à attribuer à l'association Club Pétanque 46 (Affaire N° 07)
TRAJEAN Mathieu	Conseiller	Présent
ODDOZ Carla	Conseiller	Absente – Procuration à BURON Brigitte
NATIVEL Cédric	Conseiller	Présent – Sortie pour le vote de la subvention à attribuer à l'association Volley Ball Club Saint-Leu (Affaire N° 07)
BABYLON Nathalie	Conseiller	Présente
VINCELOT Manon	Conseiller	Présente
BRUNO Thomas	Conseiller	Présent
APAYA Jacqueline	Conseiller	Absente – Procuration à CODARBOX Jacky
TURPIN Marie Lyne	Conseiller	Absente
CARPY Jean Luc	Conseiller	Présent
CODARBOX Jacky	Conseiller	Présent – Mandataire de APAYA Jacqueline
COMARE Lilian	Conseiller	Absent – Procuration à BLUKER Audrey
ROBERT Thierry	Conseiller	Présent
EUPHRASIE Clément	Conseiller	Absent – Procuration à MARDAYE Ananda
MARDAYE Ananda	Conseiller	Présente – Mandataire de EUPHRASIE Clément
BLUKER Audrey	Conseiller	Présente – Mandataire de COMARE Lilian

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un Secrétaire pris au sein du Conseil. Madame MAXWEL Eléna (11^{ème} Adjoint) a été désignée comme Secrétaire à l'unanimité des suffrages pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée et a procédé à l'appel pour vérifier le quorum.

Le Conseil Municipal étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, le Président a déclaré la séance ouverte à dix-huit heures et trois minutes.

DELIBERATION N° 04 /26062026

BUDGET PRINCIPAL - AFFECTATION DEFINITIVE DU RESULTAT CONSTATE AU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 SUR LE BUDGET 2026

Direction Ressources Finances et Appui

Le Maire expose :

Lors de sa session ordinaire du 25 avril 2026, le Conseil Municipal a voté la reprise anticipée du résultat 2025 au budget primitif 2026. Conformément aux dispositions de la M57, il est nécessaire de procéder à l'affectation définitive du résultat 2025.

Le vote du Compte Financier Unique 2025 du Budget Principal, a constaté un résultat cumulé de fonctionnement au 31 décembre 2025 égal à 3 805 578,47 euros.

Ce résultat de fonctionnement ayant été approuvé, il convient maintenant de l'affecter sur le budget 2025.

L'affectation ne vise que le résultat cumulé de la section de fonctionnement, le solde cumulé d'investissement fait obligatoirement l'objet d'une inscription en recette d'investissement au compte 001 pour un montant de 381 214,68 euros.



Le solde des restes à réaliser d'investissement 2025, reporté sur le budget 2026 s'élève à - 2 140 636,07 €. Compte tenu de ces restes à réaliser, la section d'investissement présente donc un besoin de financement d'un montant cumulé de 1 759 421,39 €.

Compte tenu de ces éléments, le Maire propose d'affecter le résultat de fonctionnement cumulé 2025 selon le tableau d'affectation suivant :

Affectation du résultat constaté au CFU 2025	Montants en €
Résultat de fonctionnement 2025 à affecter	3 805 578,47
Besoin de financement de la section d'investissement	1 759 421,39
Affectation proposée :	
• Affectation en recette en section d'investissement au compte 1068 pour couvrir le besoin de financement	1 759 421,39
• Recette au compte 002 « Résultat de fonctionnement reporté » en section de fonctionnement	2 046 157,08

Ceci exposé, il est proposé au Conseil Municipal :

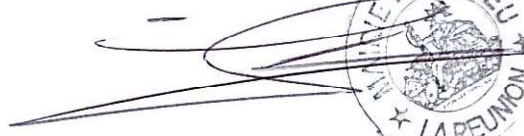
- **D'AFFECTER** en recette au compte 1068 la somme de 1 759 421,39 € pour couvrir l'intégralité du besoin de financement de la section d'investissement ;
- **D'AFFECTER** le solde du résultat 2025, soit la somme de 2 046 157,08 € en recette au compte 002 en section de fonctionnement.

Le Conseil Municipal est invité à en délibérer.

Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal, à la majorité
(8 abstentions : CARPY Jean Luc, CODARBOX Jacky, ROBERT Thierry, MARDAYE Ananda, BLUKER Audrey et 3 procurations)

- **DECIDE D'AFFECTER** en recette au compte 1068 la somme de 1 759 421,39 € pour couvrir l'intégralité du besoin de financement de la section d'investissement ;
- **DECIDE D'AFFECTER** le solde du résultat 2025, soit la somme de 2 046 157,08 € en recette au compte 002 en section de fonctionnement.

Pour extrait certifié conforme,
Saint-Leu, le 01 JUL. 2026
Le Président,


Karim JUHOOR

